



Plan Local d'Urbanisme Ville de Deshaies

Projet d'Aménagement et de Développement Durable
Novembre 2014

COMMUNE DE DESHAIES

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

	Pages
Le PADD, une pièce du PLU	2
■ Contexte	2
■ Constats ...	2
■ ... et ambitions	2
■ Les objectifs	3
Un objectif d'équilibre	3
Un objectif de protection et de valorisation	3
Un objectif de développement	3
Les orientations stratégiques	5
Protection et de valorisation de l'environnement et du cadre de vie	5
Un développement équilibré	7
Un développement économique fondé sur la promotion des valeurs du territoire	9
Carte stratégique du PADD	10

Le PADD, une pièce du PLU

■ Contexte

Contexte législatif et réglementaire du PADD

Depuis la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain, le **Plan Local d'Urbanisme** (PLU) remplace le POS qui régissait le droit des sols.

Pièce centrale du PLU, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) exprime une vision stratégique du développement du territoire communal à l'horizon 2030.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été prescrit par le Conseil Municipal de la ville de Deshaies le 8 octobre 2004.

La Ville de Deshaies s'est également engagée dans l'élaboration et la mise en œuvre de documents et réflexions stratégiques :

- Le Plan de Déplacement Urbain, avec la CANBT;
- Le Schéma Directeur d'Assainissement ;
- Le Projet de Rénovation Urbaine du Bourg ;
- L'aménagement d'une Halte Légère de Plaisance ;
- La valorisation de la façade maritime de Deshaies et l'accueil des activités nautiques (le Bourg, Ferry) et de croisières (le Bourg) ;
- L'aménagement du site de Grande Anse et sa mise en relation avec le Bourg.

En 2012, la Ville de Deshaies a intégré la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre à l'échelle de laquelle a été engagé un travail de projet de territoire via l'amorce d'un SCOT.

Dans ce contexte d'évolutions voire de mutations territoriales, la Ville de Deshaies conduit la révision du POS qui aboutira à l'élaboration du PLU qui intégrera les réflexions stratégiques amorcées ou les projets déjà engagés pour définir un projet de développement cohérent avec le futur SCOT de la CANBT à l'horizon 2030.

La démarche de développement durable

Le projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune de Deshaies doit préciser les orientations à mettre en place pour répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

C'est une politique dont la stratégie vise à assurer la continuité dans le temps du développement économique et social, dans le respect de l'environnement et sans compromettre les ressources naturelles indispensables à l'activité humaine.

Le développement durable se traduit par un aménagement et un développement du territoire communal qui vise le progrès économique et social, tout en préservant l'environnement.

La réflexion d'aménagement doit donc prendre en considération trois préoccupations majeures pour assurer le développement durable :

- **Les données sociales**
- **Les données économiques**
- **Les données environnementales**

■ Constats ...

L'élaboration du PLU intervient dans une période où les enjeux de développement sont importants sur un territoire où les projets structurants se révèlent, à l'image de la HLP, où le développement économique et urbain doit être maîtrisé et où les valeurs qui fondent son identité doivent être préservées et valorisées.

L'évolution de l'urbanisation et l'approbation du plan de prévention des risques imposent que soient redéfinies les options d'aménagement, de développement et d'organisation à l'échelle de la commune et plus précisément du centre-bourg. La définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable est essentielle pour préserver l'essence même de son développement. Sur la base des enjeux identifiés sur le territoire, et sur la base des ambitions portées par la municipalité, il constitue la pierre angulaire d'un développement urbain cohérent et porte les principes d'un épanouissement économique respectueux de l'identité communale et de sa richesse patrimoniale.

Les évolutions urbaines constatées au cours de ces dernières années se sont effectuées aux dépens du centre-bourg, lequel malgré les actions qui ont participé à qualifier le front de mer et la rue principale, est marqué par une dégradation relative de son bâti liée tout à la fois à un processus sensible de vieillissement du centre qu'aux assauts marins qui accablent le front de mer de dommages récurrents. En dehors du bourg, un principe de développement en conurbation s'est généralisé autour d'un réseau viaire de plus en plus riche, diffus et consommateur d'espace. Ce processus centrifuge génère un déséquilibre vers les quartiers ruraux qui profitent du vieillissement et de la dégradation relative du centre pour accueillir un développement du bâti porté par des programmes de logements voire de nouveaux équipements, ou plus couramment des logiques d'habitat diffus ...

Ce report vers la périphérie du centre-bourg s'est opéré à la faveur d'opportunités foncières sur un territoire prisé pour la qualité du cadre de vie dont la disponibilité a accéléré un processus de développement plus ou moins bien maîtrisé. La maîtrise du développement bâti est essentielle tant pour révéler les valeurs intrinsèques et l'identité d'un territoire rural et naturel préservé vecteur de développement économique (agriculture bio, tourisme intégré) que pour le protéger des contraintes fortes qui naturellement pèsent sur nombre de sections de la commune ; le passage du cyclone Omar a rappelé, si besoin était, l'exposition particulière du littoral de Deshaies à la houle cyclonique, risque que la population a pu une nouvelle fois mesurer, plus particulièrement sur le centre-bourg et sur le quartier de Ferry...

Pour autant le littoral fait l'objet d'une spéculation toute particulière où la part de l'hébergement touristique n'est pas négligeable.

■ ... et ambitions

Dans ce contexte de reformulation des options de développement du territoire et de dynamisation de vocations nouvelles liées à sa position géographique participant tout à la fois aux dynamiques de la Côte Sous-le-Vent et du Nord Basse-Terre, à ses potentialités et à ses atouts qui rendent possible une perspective de développement rationnel à moyen-long terme, l'objectif est de donner à la commune de Deshaies la capacité de maîtriser son développement, de l'orienter et de calibrer les actions nécessaires selon des ambitions clairement définies.

L'amélioration des conditions d'habiter est recherchée en favorisant un resserrement autour des pôles constitués.

La préservation des valeurs intrinsèques du territoire est le préalable à la promotion de l'espace naturel et rural, ... vecteurs de développement d'activités traditionnelles (production de miel, ...) et touristiques dès lors qu'elles sont respectueuses de l'identité des lieux dans lesquels elles s'inscrivent.

La requalification, la valorisation, la mise en scène des quartiers et de leurs identités seront recherchées à travers une structuration et une organisation rendant le territoire plus accessible, permettant d'y afficher une plus grande solidarité. Le centre-bourg fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain s'appuyant sur la valorisation de sa façade maritime avec l'ambition d'y inscrire une halte légère de plaisance et l'aménagement d'un pôle d'animation urbaine développé en interface d'une zone dédiée aux pêcheurs, en prolongement du port.

■ Les objectifs du PADD

Les objectifs défendus par la Municipalité visent en premier lieu à protéger pour mieux promouvoir les valeurs environnementales et paysagères qui fondent véritablement l'identité du territoire de Deshaies. La préservation des espaces littoraux, comme des espaces forestiers ou encore des terres agricoles ouvertes dans les coulées aujourd'hui largement investies par des exploitations spécifiques (production de miel principalement) constitue le préalable indispensable la promotion touristique du territoire.

Les ambitions affichées par la Municipalité visent ensuite à rééquilibrer le développement bâti autour des pôles constitués dont l'offre urbaine pourra être renforcée pour répondre aux besoins des populations.

Le nouvel essor économique de la commune s'affirmant via le tourisme, doit être accompagné pour ne pas mettre en péril l'essence même de son développement. Les capacités économiques du territoire doivent être étoffées via le renforcement de pôles d'activités spécifiques, la promotion de l'espace rural, l'équipement du territoire pour favoriser l'émergence de nouvelles dynamiques (nautisme, ...) et de favoriser une ouverture du territoire à de nouveaux projets économiques.

Le P.L.U de Deshaies doit définir les perspectives d'évolution et d'aménagement de la commune, tant pour les espaces urbanisés, que pour l'environnement naturel, agricole et pour les paysages. Le projet de la commune repose d'abord sur les valeurs du territoire et vise à maîtriser le développement, corriger les dysfonctionnements et mieux appréhender les contraintes au développement.

Trois grands objectifs fondent le projet d'aménagement et de développement durable de Deshaies:

■ **Un objectif d'équilibre pour** maîtriser l'évolution démographique et le développement pluriel de l'urbanisation à travers un renforcement du bourg et des pôles constitués (dont l'offre urbaine est renforcée par l'inscription d'activités, de services, d'équipements) mis en lien par une meilleure vascularisation du territoire. Le décroissement du territoire doit favoriser l'épanouissement de quartiers et une expression urbaine nouvelle enrichie.

■ **Un objectif de valorisation et de protection** pour protéger et valoriser tout ce qui contribue à l'environnement et au cadre de vie. La recherche d'un équilibre entre développement territorial et préservation de l'environnement et de l'identité locale constitue un objectif majeur affiché par la Municipalité. Il s'agit d'abord de préserver une qualité environnementale et paysagère reconnue en intégrant les problématiques liées à la protection de l'environnement et au développement durable au regard des enjeux des lois Grenelle 1 & 2, ensuite d'organiser le développement de l'espace communal par une approche économe en terme de consommation d'espace et préservant les espaces naturels et agricoles, enfin de lutter contre l'étalement urbain et préserver les espaces agricoles.

■ **Un objectif de développement** qui vise à maintenir et développer le tissu économique local et à développer le potentiel touristique de la commune. Les projets qui s'annoncent ne visent pas de bouleversement mais permettent d'étoffer les tissus constitués.

La nécessité de mettre en œuvre de nouvelles politiques en termes d'aménagement du territoire, favorisant de réelles mixités urbaines et sociales, se justifient d'autant mieux que les conditions actuelles de mobilité favorisent un « éparpillement urbain », encouragé par la disponibilité des espaces ruraux aux dépens du bourg.

Il s'agit de redimensionner le bourg pour mettre en place une offre urbaine qualifiée en privilégiant des extensions sur major et limiter ainsi son exposition aux risques naturels liés notamment aux effets de houle.

Orientation 1: “Protection et valorisation de l’environnement et du cadre de vie”

•Protection et valorisation du territoire

Protéger les espaces naturels du territoire

Valoriser les espaces naturels pour une meilleure protection

Espaces naturels et/ou agricoles à forte valeur écologique et paysagère, vecteur de promotion



Maintient et développement de l'espace agricole

Développer une activité agricole innovante en cohérence avec l'identité des lieux

Promouvoir le développement d'activités complémentaires en lien avec le tourisme et l'identité agricole

Pôle d'excellence rural: Miel

Mettre en valeur un espace naturel :Parc de loisir

Mettre en valeurs les identités du territoire

Faire des espaces naturels des lieux privilégiés de détente

Mettre en scène le rapport à la mer (promotion du littoral pour une meilleure protection)

Fils bleus | Faciliter les liaisons entre entités. A la découverte du littoral et de la montagne

Fils verts |

Routes touristiques - site de grand intérêt paysager

Mettre en valeur les éléments du patrimoine; développer le tourisme en rapport avec les identités du territoire

Faire valoir des continuités écologiques. Favoriser des lieux de respiration entre les espaces urbanisés

•Confort et cadre de vie

Qualifier les entrées de ville (inscrire le végétal et organiser l'affichage public)

Portes d'entrées au territoire communal

Entrées de ville

Portes d'entrées aux polarités secondaires

Rendre le territoire accessible

Requalifier la RN et RD au contact des polarités et du centre

- traitement végétal de certaines portions

- support des déplacements multimodaux

Routes à vocation spécifique à affirmer et promouvoir ; développement touristique



Les orientations stratégiques

PROTECTION ET VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

La perception première de la commune de Deshaies est celle d'un territoire préservé, qui a pu ou dû évoluer sans subir les grandes mutations urbaines qui affectent par ailleurs nombre de territoires qui ne lui sont pas éloignés. L'identité de ce territoire est liée d'abord à la multiplicité de ses sites naturels dont la succession le long d'une côte accidentée où les criques rocheuses alternent avec les longues anses sableuses participe à sa renommée et invite à sa fréquentation.

Longtemps l'économie de la commune de Deshaies a été liée à la mise en valeur agricole de la terre et à l'exploitation de la mer.

Les difficultés de la production agricole fondée sur de petites unités vivrières ont précipité l'émergence de dynamiques urbaines diffuses sur le territoire, favorisées d'abord par la disponibilité d'un littoral remarquable, support potentiel d'un développement touristique important, ensuite par l'inscription géographique de Deshaies au Nord Basse-Terre qui tend à s'inscrire et à subir l'influence économique et urbaine de Pointe-à-Pitre et son agglomération.

ENJEUX

- Valoriser la dimension patrimoniale du territoire, de la montagne à la mer
- Protéger les espaces naturels de valeur
- Préserver la qualité des paysages et du cadre de vie
- Rendre plus accessible le territoire
- Préserver les populations des risques identifiés sur le territoire

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

■ Mettre en valeur la qualité patrimoniale du territoire

Deshaies dispose d'un patrimoine environnemental d'une grande richesse qui participe à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité de la commune. La mise en scène des valeurs du territoire est une orientation forte tout comme la mise en relation des éléments forts constitutifs du patrimoine naturel, paysager et urbain.

- Protéger sans concession les espaces de grand intérêt écologique et paysager que sont les zones humides (Grande-Anse), le massif boisé du Parc National de la Guadeloupe et ses contreforts.
- Permettre la promotion et la fréquentation des espaces naturels à travers des itinéraires de randonnée, de découverte, des parcours de santé, des développements récréatifs, des parcs, des lieux de détente (Grande-Anse, Gros-Morne, traces forestières ...).

- Assurer la pérennité des espaces littoraux pour mieux les mettre en valeur ; assurer la protection de la valeur paysagère des falaises littorales, des plages, ...
- Valoriser la dimension patrimoniale pour mieux révéler l'histoire du territoire
- Préserver les continuités naturelles entre mer et montagne, participer au rétablissement des corridors écologiques qui s'imposent à l'urbanisation

■ Valoriser l'interface littorale et gérer le risque

Le rapport au littoral est important sur Deshaies tant pour la mise en scène qu'il permet que pour le risque auquel il est exposé sur ses profils bas et souvent construits, à l'instar du bourg ou des quartier de Ferry, de Riflet.

La préservation de la bande littorale et des formations naturelles qu'elle accueille est une priorité qui se conjuguera à la mise en valeur et l'ouverture au public via l'aménagement de parcours, récréatif ou sportif, sur le front littoral.

L'ouverture sur le littoral constitue un enjeu de mise en scène et de valorisation des différents quartiers quand elle n'expose pas les populations aux risques naturels.

■ Protéger la valeur agricole, valoriser la dimension rurale du territoire

- Développer une activité agricole innovante en cohérence avec l'identité des lieux (miel, productions labellisées, ...)
- Promouvoir le développement d'activités complémentaires en cohérence avec l'identité du territoire

■ Valoriser pour mieux protéger

- Inviter à la promotion des espaces à travers des itinéraires de randonnées
- Valoriser la dimension patrimoniale pour mieux révéler le territoire

■ Qualifier le cadre de vie et la dimension urbaine du territoire

- Qualifier les entrées de ville et les pôles ruraux (stratégie végétale)
- Qualifier les espaces publics, la mise en scène des lieux de vie et d'animation
- Mettre en valeur le patrimoine historique et urbain, des espaces naturels

■ Rendre accessible le territoire - Améliorer l'organisation des déplacements

- Etoffer le maillage des liaisons inter-quartiers et aménager les liaisons douces
- Développer le réseau de transport en commun - Améliorer les dessertes
- Maîtriser le trafic automobile, limiter les conflits d'usage que peut supporter la RN dont la fonction routière se confond avec celle de la rue principale (Bourg, Ferry)
- Hiérarchiser la trame viaire pour distinguer les usages et les circulations
- Désenclaver les quartiers, assurer une continuité urbaine par la requalification de la trame viaire et l'ouverture de liaisons nouvelles (Fond Héliot)
- Organiser le stationnement pour qu'il ne pèse pas sur la fréquentation de la ville.

Orientation 2 : “Un développement équilibré”

• Protection et valorisation du territoire

Protéger les espaces naturels du territoire

Valoriser les espaces naturels pour une meilleure protection

Espaces naturels et/ou agricoles à forte valeur écologique et paysagère, vecteur de promotion



Maintien et développement de l'espace agricole

Développer une activité agricole innovante en cohérence avec l'identité des lieux

Promouvoir le développement d'activités complémentaires en lien avec le tourisme et l'identité agricole

Pôle d'excellence rural: Miel

Mettre en valeur un espace naturel :Parc de loisir

Mettre en valeurs les identités du territoire

Faire des espaces naturels des lieux privilégiés de détente

Mettre en scène le rapport à la mer (promotion du littoral pour une meilleure protection)

Fils bleus | Faciliter les liaisons entre entités. A la découverte du littoral et de la montagne

Fils verts |

Routes touristiques - site de grand intérêt paysager

Mettre en valeur les éléments du patrimoine; développer le tourisme en rapport avec les identités du territoire

Faire valoir des continuités écologiques. Favoriser des lieux de respiration entre les espaces urbanisés

•Un territoire urbain équilibré et hiérarchisé

Affirmer et hiérarchiser les polarités urbaines

Renforcer la polarité du centre- bourg

Favoriser l'affirmation d'une agglomération autour d'un noyau porteur d'identité, vecteur du développement urbain

Permettre un développement mesuré des pôles ruraux

Espaces ruraux: prise en compte de l'existant

Restructurer et aménager des quartiers

Restructurer et aménager les quartiers de Grand-Baie et de l'Arrière-Bourg

•Confort et cadre de vie

Qualifier les entrées de ville (inscrire le végétal et organiser l'affichage public)

Portes d'entrées au territoire communal

Entrées de ville

Portes d'entrées aux polarités secondaires

Rendre le territoire accessible

Requalifier la RN et RD au contact des polarités et du centre

- traitement végétal de certaines portions

- support des déplacements multimodaux

Routes à vocation spécifique à affirmer et promouvoir ; développement touristique

Affirmer et développer l'offre urbaine

Inscrire le développement économique au coeur de la redynamisation urbaine

Enrichir le tissu urbain (diversifier l'offre urbaine)



UN DEVELOPPEMENT EQUILIBRE

L'allure de village resserré du bourg de Deshaies est une image emblématique de la dimension urbaine du territoire. Pour autant l'expression urbaine ne se limite pas au seul bourg mais concerne plus largement les pôles secondaires de Caféière, de Riflet, ou encore de Ferry. Au fil du temps la structure urbaine du territoire a évolué pour s'étirer le long des voies et former de petites conurbations d'un centre constitué à l'autre. La volonté de développement économique et urbaine se conjugue avec l'impérieuse nécessité d'éviter un étalement urbain réel, en resserrant le développement bâti autour des pôles constitués.

Sans dénaturer le bourg, il s'agit de le doter d'une dimension nouvelle permise par son extension sur son pôle Est de Lahault et par son ouverture maritime traduite par les développements portuaires. Cette dimension urbaine nouvelle constitue un support de développement économique où doivent être affirmées des fonctions commerciales, des fonctions de services publics et privés ; elle est un vecteur de promotion d'une identité spécifique avec des potentialités fortes liées à son unité urbaine et à sa situation littorale privilégiée.

Au niveau des sections, il s'agit de rééquilibrer le développement en prenant appui sur les pôles constitués, supports de développements pluriels, dont il convient d'étoffer l'offre et l'animation urbaine.

ENJEUX

- **Permettre au bourg de se développer en dehors des zones à risques en revalorisant l'espace public et en qualifiant l'offre urbaine**
- **Offrir une qualité urbaine au sein de chaque pôle urbain, à travers un niveau de commerces et de services de proximité et adapté aux besoins des habitants**
- **Freiner l'étalement urbain et densifier les tissus urbains autour des centres constitués**
- **Valoriser la situation des pôles littoraux sans exposer les populations**

ORIENTATIONS GENERALES

■ Maîtriser la croissance démographique

La ville de Deshaies fait le choix d'une croissance modérée qui assure à la commune une pyramide des âges équilibrée. En cohérence avec l'objectif de croissance démographique, il convient de :

- Réaliser de nouveaux équipements
- Adapter la capacité d'accueil des équipements existants
- Renouveler certains équipements obsolètes ou vulnérables aux risques naturels (écoles, collège, ...)

■ Réexprimer la dimension urbaine de Deshaies - Assurer la maîtrise de l'urbanisation

Le frein à l'étalement urbain et le développement de l'urbanisation autour du bourg et des centres constitués se déclinent à travers plusieurs orientations :

- Privilégier les zones à urbaniser les plus proches du bourg et autour des centres constitués sur les terrains les moins contraints
- Densifier le tissu urbain à proximité du centre
- Affirmer la centralité urbaine de Deshaies : reconquête d'un centre souffrant de multiples maux au travers d'une politique ambitieuse de renouvellement urbain
- Réaffirmer les polarités en favorisant en leur centre l'inscription d'équipements, de services, de commerces, et ainsi en faisant des pôles relais du centre-bourg (Riflet, Caféière, Bas-Vent – Pineau, Ferry ...)
- Permettre un développement mesuré de quartiers nouveaux en prolongement et en complémentarité des pôles urbains constitués : Fond Héliot en appui de Ferry, Major permettant d'étoffer le Bourg
- Rentabiliser le territoire équipé et structuré : limiter l'étalement urbain, requalifier les quartiers qui méritent de l'être
- Structurer les pôles ruraux de développement selon les principes de mixité urbaine et sociale : permettre un développement urbain dense au cœur des pôles ruraux accompagné par des interventions publiques, offrir des possibilités de développement contenues dans des secteurs plus ruraux et d'expression urbaine moins affirmée en encadrant l'initiative privée et en privilégiant la qualité du cadre de vie

■ Prôner un habitat de qualité

Afin d'accueillir la nouvelle population dans sa diversité et de permettre à tous les habitants de trouver un logement, il s'agit de :

- Accroître l'offre par une revalorisation du parc existant
- Développer la diversité de l'offre et rendre attractif le parc immobilier
- Redéfinir les secteurs prioritaires pour le développement urbain - Maîtriser l'urbanisation future en densifiant en priorité le centre-ville et les centres secondaires
- Requalifier les secteurs dégradés (Ferry)
- Maîtriser et contrôler l'urbanisation illégale
- Privilégier la logique de renouvellement urbain et consolider les quartiers urbanisés en favorisant notamment la construction de petits collectifs issus de la réhabilitation ou la reconversion du bâti existant
- Favoriser la mixité sociale et rééquilibrer l'offre en logements sociaux sur le territoire

UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE FONDE SUR LA PROMOTION DES VALEURS DU TERRITOIRE DE DESHAIES

La qualité du territoire et les développements qu'elle a favorisé imposent d'afficher une stratégie visant à encadrer et dynamiser l'économie sur des bases respectueuses des valeurs fondamentales de Deshaies.

ENJEUX

- **Préserver les milieux agricoles vecteurs d'une promotion agricole propre à Deshaies**
- **Développer le tourisme en s'appuyant sur une identité naturelle communale prisée pouvant s'appuyer sur un appareil touristique important qu'il convient de structurer**
- **Valoriser le rapport à la mer, par la réalisation de structures dédiées au nautisme**
- **Assurer une offre urbaine équilibrée sur le territoire comme support à la vie dans le bourg, les quartiers, à travers un niveau de commerces et de services adapté aux besoins des résidents et des touristes**
- **Favoriser l'émergence de nouveaux pôles de développement fondés sur la valorisation des ressources spécifiques du territoire**

ORIENTATIONS GENERALES

■ **Préserver les espaces agricoles et ruraux pour garantir une pérennité de l'activité et de l'identité agricole sur le territoire**

Le recul de la mise en valeur agricole a amorcé une lourde mutation de l'espace sur des portions de territoire traditionnellement valorisées à travers des productions vivrières et fruitières. Les cultures de cacao, de vanille ou de café perdurent mais de façon clairsemée, souvent anecdotique, parfois folklorique.

Pour autant, la volonté est forte de préserver l'essentiel des surfaces agricoles existantes et, plus globalement, des zones rurales protégées pour leurs valeurs paysagères et patrimoniales constituant par ailleurs des vecteurs de promotion touristique en interface des zones forestières où les habitants, les agriculteurs peuvent devenir des promoteurs de leur territoire.

- **Préserver le territoire agricole pour garantir une pérennisation du potentiel agricole et de ses productions spécifiques, à l'instar du miel.**
- **Promouvoir le territoire rural, ses paysages, ses savoir-faire pour révéler une identité support de développement d'activités complémentaires à l'agriculture.**

■ **Renforcer les pôles d'activités économiques existants**

L'important potentiel de développement de la commune de Deshaies est lié aux valeurs naturelles de son territoire et à sa situation de commune de la côte sous-vent intégrée au Nord Basse-Terre. Elle lui confère une dimension stratégique particulière ainsi qu'en attestent les projets cumulés de la commune et de la CANBT, ambitions qui doivent participer à la structuration du territoire communal pour mieux orienter son développement.

➔ **Inscrire le développement économique au cœur de la revitalisation urbaine**

La redynamisation concerne en premier lieu le centre-ville en améliorant la capacité d'accueil des commerces et services et en qualifiant l'espace urbain pour mieux inviter à sa fréquentation.

- **Conforter la dynamique commerciale du bourg**
- **Affirmer le centre au cœur de l'animation littorale : favoriser son épanouissement économique en liaison avec la fréquentation touristique**
- **Encourager l'insertion des commerces, des services de proximité et le petit artisanat au sein du tissu urbain permettant de renforcer et de qualifier les pôles constitués**
- **Favoriser la valorisation touristique en complémentarité d'activités traditionnelles supports d'identité et d'authenticité fortes**

➔ **Aménager et qualifier les zones d'activités économiques**

Le développement économique de Deshaies suppose en premier lieu de consolider les structures en place en précisant et en renforçant les vocations de zones d'activités destinées à optimiser une offre communale, entre artisanat, commerce-services et fonctions plus spécifiques (portuaires).

- **Favoriser l'émergence de zones d'activités spécifiques en des lieux stratégiques adaptés à l'accueil d'activités artisanales, voire de petite industrie ...**
- **Qualifier le port du bourg par la mise en place d'un niveau d'équipement et de services suffisant pour le rendre attractif et favoriser sa fréquentation en tant que port de pêche et de plaisance**

■ **Accroître l'attractivité touristique de Deshaies**

La valorisation des ressources naturelles et la structuration du territoire constituent les orientations majeures affichées par la municipalité pour accompagner un développement touristique important sur Deshaies.

Cette orientation aussi forte soit-elle suppose une ambition de valorisation d'ensemble de la commune et une remise à niveau des insuffisances ou des dysfonctionnements identifiés, ce que les travaux de restructuration et de rénovation en cours du centre-ville et des pôles constitués doivent corriger à court terme.

L'ambition d'accompagner le développement touristique trouve sa traduction dans l'expression de trois projets majeurs qui amorcent une mutation forte du territoire :

- **Qualifier l'espace littoral en veillant à ne pas dénaturer ses dimensions naturelles et paysagères, essences même de son attractivité et de sa fréquentation**
- **Réorganiser les zones d'activités liées au tourisme (Grande-Anse, port du bourg)**
- **Favoriser le développement d'un tourisme rural en complément du tourisme balnéaire : élément de développement venant enrichir l'offre de Deshaies avec des produits labellisés**
- **Augmenter la qualité et la variété de son offre hôtelière et para-hôtelière et en équipements de loisirs (site de Grande-Anse, ...).**

Carte de synthèse du PADD

